

COMITE SYNDICAL

Séance du 11 décembre 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 26

L'an 2018 et le 11 décembre à 18 heures 30, le Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur ABRAHAM Baudouin.

Date de convocation du Comité Syndical : 12 novembre 2018

L'ordre du jour était le suivant :

1. Validation du compte-rendu du 18 septembre 2018
2. Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019
3. Plan prévisionnel d'équipement 2019
4. Séjour en Allemagne pour 2019
5. Projet de participation de 2 apprentis au 4L Trophy en février 2019
6. Point sur l'actualité de la Réforme
7. Point sur les travaux en cours des membres du bureau
8. Point sur les travaux de rénovation du bâtiment B
9. Questions diverses

PRESENTS OU ABSENTS OU EXCUSES :

Commune	Nom et prénom	Motifs
A.M.E MONTARGIS	Monsieur ABRAHAM Baudouin	<i>Président, Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur HAMARD Bernard	<i>Absent</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur DENOUEVAUX Rémi	<i>Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur DUPORT Jean-François	<i>Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Madame PROCHASSON Arlette	<i>Présente</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur LORENTZ Gérard	<i>Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur BILLAULT Jean-Paul	<i>Excusé</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur GODEY Eric	<i>Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur TERRIER Charles	<i>Présent</i>
A.M.E MONTARGIS	Madame BERTHELIER Liliane	<i>Présente</i>
A.M.E MONTARGIS	Madame BUTOR Carole	<i>Présente</i>
A.M.E MONTARGIS	Monsieur BOURILLON Christian	<i>Présent</i>
AILLANT SUR MILLERON	Madame GROENEWEG Elizabeth	<i>Présente</i>
BEAUMONT DU GATINAIS		
CHAPELON	Madame GRUGIER Patricia	<i>Absente</i>
CHUELLES	Madame BLANCHET Orane	<i>Présente</i>
CORBEILLES		

COURTEMAUX	Madame HABERBUSCH Michèle	<i>Présente</i>
COURTENAY	Monsieur PATARD Jean-Pascal	<i>Présent</i>
DAMMARIE SUR LOING		
DOUCHY-MONTCORBON	Monsieur DEMONTE Roger	<i>Présent</i>
GIEN	Monsieur LAURENT Pierre	<i>Absent</i>
GRISELLES		
GY LES NONAINS	Madame BERNARD Sonia	<i>Présente</i>
LA SELLE SUR LE BIED	Monsieur GIDOIN Yohan	<i>Présent</i>
LORRIS	Madame REBOUX Yolande	<i>Présente</i>
MONTBOUY	Monsieur ROUCHETTE Maurice	<i>Présent</i>
MONTCRESSON	Madame SENECHAL Stéphanie	<i>M. le Maire s'excuse</i>
NARGIS		
NEVOY	Monsieur GORECKI Fabrice	<i>Présent</i>
NOGENT SUR VERNISSON	Monsieur LAUVERJAT Jean-Luc	<i>Excusé</i>
OUSSOY EN GATINAIS	Monsieur SIMON Sébastien	<i>Excusé</i>
PRESSIGNY LES PINS	Madame BIZOT Valérie	<i>Présente</i>
PUISEAUX	Monsieur TOURAIN Michel	<i>Absent</i>
SAINT GERMAIN DES PRES	Monsieur VITERBO Patrice	<i>Présent</i>
SAINT HILAIRE LES ANDRESIS	Monsieur LIGONNET Michel	<i>Présent</i>
SAINT MAURICE SUR AVEYRON		
SULLY SUR LOIRE	Madame LEJEUNE Edith	<i>Présente</i>
TRIGUERES	Monsieur MOREAU Patrick	<i>Présent</i>
VILLEMOUTIERS	Monsieur PETIAU Xavier	<i>Présent</i>

Présence de Monsieur BURGUNDER Jean-Luc, Président d'honneur qui n'a pas pris parti aux votes.

Secrétaire de séance : Monsieur LORENTZ Gérard

La séance a été ouverte à 18 heures 30.

Au cours du Comité Syndical, les délibérations suivantes ont été adoptées.

- CS : 2018-12-01 : Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019
- CS : 2018-12-02 : Plan prévisionnel d'équipement 2019
- CS : 2018-12-03 : Projet de séjour en Allemagne en septembre 2019
- CS : 2018-12-04 : Projet de participation de 2 apprentis au 4L Trophy en Février 2020

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 18 SEPTEMBRE 2018

Le compte-rendu du 18 septembre 2018 est validé à l'unanimité par 26 voix pour,

2 – AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L232-1 du code de juridiction financières,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 26voix pour, par 0 contre et par 0 abstention(s).

Décide, d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018 pour les chapitres suivants, soit la somme totale de quatre-vingt-un mille sept cent quatre-vingt-douze Euros.

Chapitre - Libellé / Nature	Crédits ouverts en 2018	Montant (25% max.) autorisé avant le vote du BP
20-Immobilisations incorporelles	20 570,00 €	5 142,00 €
2051-Concessions et droits similaires	20 570,00 €	5 142,00 €
21-Immobilisations corporelles	306 600,00 €	76 650,00 €
21568–Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15 000,00 €	3 750,00 €
21581–Matériel pédagogique et informatique	20 000,00 €	5 000,00 €
21582–Matériel pédagogique non informatique	154 400,00 €	38 600,00 €
21588-Autres matériels	20 000,00 €	5 000,00 €
2183-Matériel de bureau et matériel informatique	30 000,00 €	7 500,00 €
2184-Mobilier	52 200,00 €	13 050,00 €
2188-Autres immobilisations corporelles	15 000,00 €	3 750,00 €
	TOTAL	81 792,00 €

3 – PLAN PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 2019

Comme chaque année, le dossier de demande de subvention concernant le plan prévisionnel d'équipement 2019 a été déposé auprès des services de la direction de l'Apprentissage au Conseil Régional du Centre Val de Loire,

Le président rappelle aux membres de l'assemblée que toute demande déposée et acceptée par le Conseil Régional du Centre Val de Loire lors de l'étude du dossier fait l'objet d'une prise en charge financière à hauteur de 67 % de la dépense T.T.C du bien.

Le Président propose, dans le cadre de la préparation du budget 2019, de retenir le plan prévisionnel d'équipement présenté ci-dessous,

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	2019			Observations
	COUT TOTAL (TTC)	Financement		
		CR (67%)	Autres	
Numérique				
=> Administration				
Progiciel de Gestion Administrative	4 572.00 €	3 063.00 €	1 509.00 €	
Affichage dynamique	5 732.40 €	3 840.00 €	1 892.40 €	
=> Toutes Sections				
PC Bureau (5) + Ecran 22" (5)	4 600.98 €	3 082.00 €	1 518.98 €	
Matériels Pédagogiques				
=> Section Coiffeur				
Tabourets, tablettes, balances, tondeuses etc... (1 lot)	1 996.40 €	1 337.00 €	659.40 €	
=> Section Mécanique Automobile				
1 pont ciseaux de réception	5 520.00 €	3 698.00 €	1 822.00 €	DEMANDE ANFA
Lot de kits de maintiens de charge	1 560.00 €	1 042.00 €	518.00 €	DEMANDE ANFA
Bras d'assistance pour la machine à pneu	1 438.00 €	963.00 €	475.00 €	DEMANDE ANFA
Interface de connexion DIAG	2 280.00 €	1 527.00 €	753.00 €	DEMANDE ANFA
Travaux				
Travaux de revêtement de sol et peinture (bâtiment C)	28 594.50 €	19 157.00 €	9 437.50 €	
Installation borne électrique	15 784.30 €	10 575.00 €	5 209.30 €	
TOTAUX	72 078.58 €	48 284.00 €	23 794.58 €	

Un débat s'installe sur le plan prévisionnel d'investissement :

- Il est précisé que dans la section « Administration », le panneau d'affichage dynamique est mobile
- Dans la section « Matériels pédagogiques – Coiffure », il est demandé à l'avenir d'avoir le détail des lots
- Dans la section « Matériels pédagogiques – MA », une remarque est faite sur le coût du pont ciseaux, 3 800 – 4 000 € semblerait plus proche de ce que l'on peut obtenir. Les kits de maintien de charge sont au nombre de 4 (quatre).
- Dans la section travaux, un débat important s'ouvre au sujet de la borne électrique. Il est précisé que le montant indiqué est tout compris à savoir la borne proprement dite, les tranchées, les câbles électriques, les raccordements et protections nécessaires.
De nombreux membres du Conseil Syndical jugent la dépense disproportionnée. Il serait plus utile de bien s'organiser pour que chaque matin, les véhicules soient à pleine charge.

Le Président propose de scinder le tableau d'investissement présenté en deux parties en isolant les travaux relatifs à la l'installation de la borne électrique en rappelant toutefois que nous n'avons pas obtenu de la part de la ville de Montargis, l'installation d'une borne de recharge à proximité du CFA Est Loiret.

Le Président soumet au vote la première partie du plan d'investissement (Sans les travaux relatifs à la borne)

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 25 voix pour, 0 contre et 1 abstention

DECIDE

De valider le plan prévisionnel d'équipement 2019 déposé au Conseil Régional Centre Val de Loire le 10 octobre 2018 pour un montant de 56 294.28 € (respectivement 37 709 € au Conseil régional et 18 585.28 € autres financements)

PRECISE

Que les dépenses et recettes seront inscrites dans le budget 2019.

Le Président soumet au vote la seconde partie du plan d'investissement (travaux relatifs à la borne)

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 9 contre et 4 abstentions

DECIDE

De rejeter le projet d'installation de la borne électrique prévue pour un montant de 15 784.30 € (respectivement 10 575 € (part du Conseil Régional et 5 209.30 € d'autres financements)

4 – SEJOUR EN ALLEMAGNE EN 2019

La Région Centre Val de Loire met en œuvre un dispositif appelé « Transeurope Apprentis » afin de donner la possibilité au plus grand nombre d'apprentis d'effectuer un séjour éducatif en Europe durant leur cursus de formation afin de :

- Développer une citoyenneté européenne ;
- Favoriser l'ouverture culturelle et sociale des apprentis ;
- Développer l'appétence linguistique ;
- Favoriser la connaissance du monde économique, social et professionnel à l'échelle européenne.
-

Le pays choisi est l'Allemagne en raison de l'importance de l'industrie automobile allemande à l'échelle européenne et mondiale. La durée minimum est de 5 nuits sur place.

Le projet doit être validé par l'organisme gestionnaire du CFA préalablement à la transmission au Conseil régional. Une commission se réunit en mai 2019 pour donner un avis sur le projet. Si l'avis est favorable, le CFA reçoit 80% de la subvention régionale après la signature d'une convention. Le solde est versé à l'issue du séjour et à réception des bilans pédagogique et financier.

En dehors de la subvention régionale, d'autres aides complémentaires seront nécessaires pour concrétiser ce projet. Des demandes d'aide ont été faites à l'ANFA (2500€) et à la Ville de Montargis (3000€) dans le cadre du jumelage avec Greven. L'hébergement ne pourra pas se faire à Greven même en raison de la capacité d'accueil nécessaire et du manque de disponibilité mais dans une auberge de jeunesse au plus près de Greven.

Budget

Nom de l'établissement : CFA Est Loiret

Nombre d'apprenti(e)s : 30
Dates séjour : sept-19

Nombre d'accompagnateurs : 3
Pays : Allemagne

DEPENSES		RECETTES	
Poste	Montant global	Poste	Montant global
Transport acheminement	6 000.00	Ville de Montargis/service Jumelage	3 000.00
Hébergement Restauration	9 000.00	ANFA	2 500.00
Visites	1 000.00	Forfait repas (120€ X nb apprentis)	3 600.00
		Conseil régional (239.2€/apprenti)	7 176.00
TOTAL DEPENSES	16 000.00	TOTAL RECETTES	16 276.00
Frais réels accompagnateurs supplémentaires (non subventionnés) : hébergement + restauration chauffeur du bus	276.00	Recettes couvrant les dépenses des accompagnateurs supplémentaires	
TOTAL GENERAL	16276.00	TOTAL GENERAL	16 276.00

Projet de programme du séjour

Date	Matin	Après-midi	Objectifs
Mardi 10 septembre		Arrivée à l'Auberge de jeunesse. Installation	Prendre possession des chambres, repérer son environnement
Mercredi 11 septembre	Visite de Greven	Visite du CFA de Münster (mécanique auto)	Découvrir la formation par apprentissage en Allemagne, visiter les ateliers
Jeudi 12 septembre	Visite de l'Autostadt, musées et usines Volkswagen		Découvrir la culture automobile allemande : histoire, technologie et innovation.
Vendredi 13 septembre	Visite de l'entreprise Claas à Harsewinkel	Visite guidée de Münster	Développer sa culture professionnelle
Samedi 14 septembre	Visite de Dortmund	Match de foot de la Bundes ligue à Dortmund	Découvrir le patrimoine culturel allemand, souder un groupe autour d'un événement sportif.
Dimanche 15 septembre	Retour à Montargis		

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, par 0 contre et par 0 abstention(s),

AUTORISE le CFA Est-Loiret à présenter un dossier de demande de subvention à la Région pour mettre en œuvre ce projet.

5 – PROJET DE PARTICIPATION DE 2 APPRENTIS AU 4L TROPHY EN FEVRIER 2020

Le 4L Trophy est une course en 4L à travers le Sahara qui se déroule sur 2 semaines. En 2018, 1300 équipages soit 2600 participants issus de plus de 1460 écoles, ont participé au plus grand raid étudiant d'Europe. C'est une aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants et apprentis âgés de 18 à 28 ans dans laquelle les jeunes devront prouver leurs qualités d'orientation, de débrouille et d'entraide et utiliser leurs compétences en mécanique auto. Cet événement est également une opération de solidarité puisque les équipages embarquent à bord de leur 4L du matériel et des fournitures scolaires destinés aux enfants les plus démunis du Maroc.

L'inscription d'un équipage à ce raid est de 3500€, plus environ 1000€ à prévoir pour le péage et l'essence sur les trajets Aller et Retour ainsi que pour les repas du midi. Un particulier ayant participé à cette opération l'année dernière nous prêterait gracieusement la voiture.

Une subvention de 2500€ sera demandée à l'ANFA en 2019 pour cette participation. Des partenariats seront recherchés auprès d'entreprises pour assurer le financement complémentaire de cette opération.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, par 0 contre et par 0 abstention(s),

Donne son accord de principe sur ce projet, qui se réalisera si les financements nécessaires sont trouvés avant décembre 2019.

6 – POINT SUR L'ACTUALITE DE LA REFORME

La directrice présente un échéancier de mise en œuvre de la réforme :

La Région Centre Val de Loire vient de proroger les conventions signées avec les CFA jusqu'au 31 décembre 2019.

1er janvier 2019

Mise en œuvre de l'aide unique aux employeurs d'apprentis pour les nouveaux contrats conclus à compter du 1er janvier 2019.

Mise en œuvre de l'aide de l'État pour l'obtention du permis de conduire des apprentis (500 €uros), financée par France compétences.

Au plus tard le 1er février 2019 : date limite de détermination par les branches professionnelles des niveaux de prise en charge des contrats (fixation des « coûts contrats » par diplôme et titre).

Mars - août 2019 : identification par les opérateurs de compétences des contrats à financer CFA par CFA.

Pour les contrats signés dans le cadre des conventions régionales jusqu'au 31 décembre 2019 : financement par les Régions jusqu'au 31 décembre 2019 et prise en charge *pro rata temporis* du stock des contrats par les opérateurs de compétences au 1er janvier 2020.

Courant 2019 : travail de diagnostic prospectif sur les missions abandonnées par la Région, par exemple le suivi des Systèmes d'Information

A partir du 1er janvier 2020 : prise en charge des contrats d'apprentissage par les opérateurs de compétences, via un financement de France compétences, sur la base des niveaux de prise en charge définis par les branches ou par l'État au 1er avril 2019 (« coût contrat »). La prise en charge des contrats par les opérateurs de compétences devra inclure un premier paiement versé dans un délai maximum de 30 jours après le dépôt du contrat auprès de l'opérateur, dans des conditions précisées par décret.

7 – POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président présente les réflexions en cours relatives à l'évolution des modalités de financement du CFA par les communes et à l'évolution du CFA dans son périmètre physique et opérationnel.
Il évoque les réflexions sur le territoire, l'offre de formation et les assiettes et taux de financement qui pourraient être demandés aux groupements de communes.
Il convient de bien promouvoir le fait que le CFA EL appartient à l'ensemble du territoire.
Ce travail de réflexion pourra également être conduit en lien avec le PETR.

8 – POINT SUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BÂTIMENT B

Les travaux de rénovation du bâtiment B commenceront en juillet 2019. Les travaux se découperont en 3 tranches. Le CFA sera concerné par la 3^{ème} tranche, de juillet 2020 à décembre 2020.
Les objectifs sont :

- Remonter au 1^{er} étage des locaux « prioritaires » pour limiter les coûts en cas d'inondation ;
- Revoir l'isolation thermique et phonique, l'aération, l'accès à la lumière naturelle.

La directrice présente les plans de l'architecte correspondant à l'avant-projet détaillé et les demandes de modification complémentaires faites par rapport à ce projet.

9 – QUESTIONS DIVERSES

Des informations sont données sur les prochaines opérations « Portes Ouvertes ».
Il faut relayer ces informations dans les communes.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19 h 50

Le Président,


SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
75 Avenue Paul Gardi
45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 98 05 92 - Fax : 02 38 93 83 82
<http://cfa-montargis.com>

ABRAHAM Baudouin